



FEUILLE DE ROUTE 2022-2027 : POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DES TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIÉTALES

Face aux divers défis (climatiques, énergétiques, économiques, biodiversité etc.) touchant la région et, au-delà, le monde dans son ensemble, les Hauts-de-France sont le lieu d'une dynamique innovante et partenariale : **REV3**

La démarche rev3 est portée par la Région et par la CCI Hauts-de-France.

Essentiellement constituée des projets initiés par les divers acteurs régionaux, elle réunit les quatre « mondes » que sont le monde économique (entreprises, organisations consulaires et professionnelles...), le monde des collectivités territoriales et des acteurs publics (État, établissements publics, communes, intercommunalités...), le monde de la formation et de la recherche (Universités, Grandes écoles, lycées, organismes de formation, laboratoires de recherche...) et, enfin, le monde des citoyens et de leurs associations.

En bientôt dix ans, beaucoup a été fait et, tant du point de vue du nombre de projets (près de 1500) que des créations d'activités et d'emplois, le bilan est considérable. Cependant, si beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire et, loin de pouvoir marquer une pause, rev3 continue d'être une priorité régionale pour ces prochaines années.

Avec la finalité générale d'une société décarbonée et durable à l'horizon 2050, **trois grandes transitions** sont ainsi à accomplir au mieux :

- celle des évolutions énergétiques et d'économie des ressources qui s'imposent à nous en regard des enjeux climatiques, **ainsi que des impératifs de souveraineté** ;
- celle des évolutions ou plutôt des révolutions techniques et organisationnelles, lesquelles bouleversent les modes de production et de consommation, mais offrent également d'importantes opportunités d'innovations en lien avec les nouveaux modèles économiques (économie circulaire, économie de fonctionnalité et de la coopération, économie collaborative, économie numérique, ...)
- celle, enfin, des évolutions sociales et sociétales, notamment dans le domaine des usages et des besoins (se loger, se nourrir, se déplacer, se soigner, se distraire, travailler...), dont le champ des possibles s'ouvre formidablement, **et tout en restant attentifs aux enjeux de résilience.**

Pour répondre à ces transitions nécessaires, rev3 doit être, tout à la fois, l'« étendard » et le « catalyseur » d'une mobilisation collective régionale, à même de parfaire la transformation de notre région et d'élever celle-ci au rang des régions européennes les plus engagées et les plus avancées dans le domaine de la décarbonation et du développement durable.

Au sein même de l'Institution régionale, rev3 doit constituer, bien plus qu'une politique particulière, un véritable fil rouge : la colonne vertébrale de l'action régionale. Il en résulte l'objectif majeur d'intégrer rev3 et ses critères dans l'ensemble des politiques, des dispositifs régionaux, ainsi que des divers schémas régionaux à venir.

Dans cette perspective, cinq orientations sont proposées. Il est clair que celles-ci ne sont pas à envisager de manière compartimentée, mais doivent s'appuyer sur les fortes interdépendances qu'elles entretiennent les unes les autres.

1 • FAVORISER LES FILIÈRES D'AVENIR STRATÉGIQUES, INNOVANTES ET CRÉATRICES DE RICHESSES ET D'EMPLOIS

Le déploiement renforcé de rev3 requiert, tout d'abord, un ensemble d'actions en direction des **filières d'activités existantes et émergentes**. Celles-ci concernent, au premier chef, le volet « offre » des entreprises (offre de produits nouveaux, offre de process, plus généralement offre de solutions) et invitent à s'intéresser aux maillons successifs des chaînes de valeurs, en visant leur organisation optimale et, a minima, en mettant en place certains de ces chaînons stratégiques s'ils font défaut dans l'économie régionale. Cependant, la problématique des filières ne doit pas omettre l'autre volet, le volet « demande » des acteurs, quel qu'en soit le domaine, lesquels acteurs sont de plus en plus en recherche de réponses à des enjeux prégnants : décarbonation, économie des ressources, circularité et proximité, emploi, bien-être social, etc. Sachant que, suivant les cas, tel ou tel volet prédominera, ont été estimées prioritaires les filières suivantes :

- **les filières du mix énergétique (axe 1)**, avec les différents domaines suivants :
 - l'électricité renouvelable (photovoltaïque, hydraulique, éolien, énergies marines renouvelables...) en complémentarité avec le nucléaire,
 - les gaz renouvelables/chaleur renouvelable (biométhane, GNV, gaz de mine, biomasse, géothermie, solaire thermique...),
 - l'hydrogène (notamment – mais pas seulement – sous l'angle du stockage de l'énergie),
 - les réseaux énergétiques intelligents ;
- **La filière de la décarbonation (axe 2)**, laquelle appelle l'optimisation des procédés industriels de même que des efforts d'investissement pour une amélioration de l'efficacité énergétique, une substitution des ressources (énergie et matières) ou une écoconception des produits. Par ailleurs, cette filière appelle à mettre l'accent sur les possibilités de valorisation du CO2 comme ressource productive ;

- **le bâtiment durable et son efficacité énergétique (axe 3)**, en considérant à la fois la rénovation des bâtiments, notamment tertiaires, et les constructions neuves (en particulier dans l'habitat social) afin d'encourager la décarbonation du secteur du bâtiment en identifiant des solutions permettant la massification de la rénovation énergétique du parc immobilier existant tout en accélérant le recours aux éco-matériaux, aux solutions bas carbone et aux ENR. Il s'agit également d'appuyer l'usage de matériaux issus du réemploi, l'évolutivité dans l'usage des bâtiments, la déconstruction sélective... Eu égard à la compétence régionale en la matière, les lycées feront l'objet d'une attention marquée (sobriété et efficacité énergétiques, renforcement des énergies renouvelables...);
- **la mobilité durable (axe 4)**, qui renvoie tout spécialement à l'électromobilité – avec les enjeux majeurs de la production, du réemploi et de recyclage des batteries et autres composants (pièces détachées véhicules, retro fit...) ainsi que de la production et de la mise à disposition de bornes électriques –, à la « green logistic », à la batellerie, mais aussi aux mobilités actives (marche, vélo...), en lien avec les aux nouveaux modes de mobilité et de partage, et plus largement à l'enjeu de décarbonation dans les transports ;
- **l'agriculture, les activités de bioéconomie et la filière forêt-bois (axe 5) ;**
- **l'économie circulaire (axe 6)**, laquelle repose sur la réussite du changement de modèle de développement en s'engageant vers de nouvelles façons de : « s'approvisionner, de concevoir et de produire », de « distribuer, de vendre, d'utiliser, de consommer » et de « coopérer, de créer de la valeur » pour passer de la logique du « produire, consommer, jeter », à la dynamique du « boucler la boucle ». Il s'agit d'accompagner la transition vers de nouveaux modèles économiques notamment par l'évolution et l'émergence de dynamiques de filières « productrices » (métaux stratégiques et rares, plastiques, matériaux biosourcés, sédiments...), de filières « utilisatrices de ressources » (textile, mode, construction, mobilité, numérique, industrie ferroviaire, alimentation, culture, sport, santé, tourisme...) ou encore de dynamiques locales et de proximité. Le renouvellement des coopérations entre acteurs publics et privés est nécessaire pour inventer et mettre en œuvre de nouvelles chaînes de valeurs .

En termes d'actions, outre celles réalisées sous maîtrise d'ouvrage Région (lycées), il s'agira par les dispositifs adaptés, financiers ou non, d'inciter à des investissements pertinents et, plus largement, d'aider les projets les plus intéressants allant dans le sens de rev3. À cet égard, des outils tels que les référentiels, les AAP/AMI, les plans (plan solaire 2022-2027, plan « métha » 2022-2025...) seront privilégiés.

Cette première orientation veillera aussi tout particulièrement à la constitution et au bon fonctionnement de collectifs d'acteurs, ces derniers contribuant à des coopérations élargies, innovantes et locales.

2 • REV3 ET LES TERRITOIRES : TOUS ENGAGÉS !

Autre variable cruciale dans la diffusion et le renforcement de rev3, et d'ailleurs susceptible d'être croisée avec la filière : le territoire. D'une part, l'ancrage territorial des projets rev3 est essentiel dès lors qu'il est gage de créations d'activités et d'emplois. D'autre part, les collectivités territoriales des Hauts-de-France sont des acteurs indispensables de rev3 et, forte de cette conviction, la Région a initié, dès 2018, un dispositif de « territoires démonstrateurs de rev3 », avec actuellement 19 collectivités concernées.

Il convient d'aller plus loin et, plus que l'augmentation du nombre de ces territoires initiateurs, il faudrait avoir pour perspective que tous les territoires composant notre région soient – si l'on peut dire – démonstrateurs !

À cette fin, le travail d'animation et de sensibilisation à rev3 doit se poursuivre et s'amplifier. Il doit créer plus de liens encore avec les instruments et documents programmatiques : le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), les Plans Climat Air-Énergie Territoriaux (PCAET), le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)...

Certains thèmes sont aussi à considérer tout particulièrement et, concrètement, il convient d'y intégrer, autant que faire se peut, l'ensemble des dimensions de rev3 : zones d'activités, tiers lieux, écologie industrielle et territoriale, écologie touristique, questions foncières, symbioses territoriales, boucles locales...

Par ailleurs, autre enjeu essentiel, rev3 apporte un levier nouveau d'attractivité du territoire, en l'occurrence un levier de mieux en mieux connu et reconnu par les investisseurs et les cercles professionnels internationaux. Cependant, ce levier nécessite de travailler tout particulièrement la question des compétences « recherche et formation » dans la région pour attirer efficacement les entreprises extérieures (cf. infra).

Enfin, la thématique de la biodiversité, peut-être délaissée durant les premières années de la mise en œuvre de rev3, doit faire l'objet d'une attention plus marquée et l'articulation rev3/biodiversité doit être recherchée au mieux, au travers d'actions ou de dispositifs tels que le « Plan arbres », la trame verte, Génération + Biodiv, et en s'appuyant sur le rôle des Parcs naturels régionaux.

3 • PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER DES FORMATIONS ET UNE RECHERCHE-INNOVATION POUR REV3

Recherche et formation sont deux conditions sine qua non à un déploiement significatif de rev3. D'une part, rev3 étant essentiellement une dynamique d'innovation, la recherche (fondamentale et appliquée) et le transfert des résultats de cette recherche vers les entreprises est un premier levier indispensable. D'autre part, rev3 favorisant la création d'activités nouvelles et de nouveaux métiers, l'évolution à anticiper des qualifications et des compétences invite à veiller à la bonne adéquation des formations (initiales, supérieures et professionnelles) et à en favoriser de nouvelles si des lacunes existent dans l'offre disponible.

S'agissant de cette orientation, il convient, tout d'abord, d'appuyer les recherches dont l'intérêt est manifeste vis-à-vis de rev3 et ce, au travers de dispositifs tels que le soutien aux opérations de recherche, l'octroi d'allocations ciblées, l'organisation d'événements scientifiques, etc. À cet égard, le développement de coopérations interdisciplinaires est à rechercher particulièrement.

Un autre chantier important a trait au renforcement des liens entreprises/laboratoires de recherche, afin d'aider les entreprises (notamment les PME) à trouver des solutions à des problèmes productifs et de consommation, à innover dans de nouveaux process, produits, services, organisations, ou encore à stimuler la création de start up.

Concernant les universités et les grandes écoles, des opérations d'animation, de communication et de sensibilisation à rev3 seront encouragées, notamment en s'appuyant sur le réseau régional des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche : unirev3.

S'agissant des questions de formation, rev3 crée de nouveaux besoins de compétences et de métiers, mais surtout fait évoluer les métiers actuels. Pour se construire et se développer, les filières concernées doivent s'appuyer sur ces compétences en mutation. Aussi, convient-il d'être en constante anticipation des besoins des entreprises et des techniques nouvelles, pour être à même de les traduire en termes de formations et d'ingénieries de formation.

Les compétences de la Région en la matière sont un atout considérable pour permettre de mener à bien ce grand chantier de transformation. Avec les branches professionnelles, les acteurs des différentes filières, tous les acteurs de la formation et de l'emploi, la Région a déjà engagé un travail en profondeur sur le sujet.

Enfin, dans l'ensemble des actions menées par et pour les lycées en faveur de rev3, un appui aux Campus des métiers et des qualifications (CMQ) sera réalisé, via la mobilisation d'expertises et le soutien à des projets pédagogiques collectifs (rôle de Génération+ en la matière).

4 • REV3 - CITOYENS ET INITIATIVES CITOYENNES : TOUS MOBILISÉS !

REV3 ne saurait être le seul apanage des entreprises et des collectivités publiques... REV3, c'est l'affaire de tous ! Et cette dynamique, essentielle pour la région, n'aura véritablement atteint ses objectifs que si la population des Hauts-de-France s'avère associée à la démarche et si elle s'engage pleinement.

Dès lors, plusieurs publics, dans divers domaines, sont à mobiliser.

Eu égard à la compétence régionale, les lycées sont tout spécialement à considérer. Par des sujets tels que la gestion des déchets, la question des achats, ainsi que par le rôle des éco-délégués, les lycées sont en mesure de constituer des acteurs moteurs de rev3 dans l'ensemble de la région. Plus largement, « les jeunes » forment un public à intéresser aux enjeux de rev3 et ceci peut s'envisager au travers de plusieurs vecteurs, tels que le sport et la culture – en tentant d'intégrer rev3 dans les équipements et dans l'organisation des manifestations –, la santé, la solidarité, etc., ces différents domaines concernant bien sûr,

au-delà des jeunes, l'ensemble de la population. Une attention particulière sera portée aux publics en précarité, souvent les plus directement affectés négativement par les questions énergétiques.

Associer le citoyen à rev3 peut (et doit) se concevoir également par un soutien à sa prise d'initiative liées aux enjeux de transition, dans tous les domaines qui le touchent, par des outils et méthodes mis à sa disposition, et via le renforcement d'outils financiers participatifs. On connaît déjà le « livret rev3 ». Il faut aider à son extension. Il convient aussi de promouvoir les financements participatifs (par exemple en direction des opérations de « solarisation » des lycées).

5 • REV3 AU CŒUR DU FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION RÉGIONALE

REV3 est érigée en véritable marqueur du mandat qui vient de s'ouvrir. Il en résulte que, non seulement les politiques régionales devront intégrer au mieux les objectifs et les caractéristiques de rev3, mais, en outre, rev3 se doit d'imprégner l'organisation et le mode de fonctionnement interne de la Région.

Du point de vue des procédures internes, des inflexions dans le sens de rev3 sont à réaliser : par exemple dans le domaine des achats publics (Référentiel rev3 « achats publics »), dans la rédaction des délibérations (possibilité d'un visa ou d'un descriptif rev3), dans le suivi budgétaire...

Bien sûr, à côté de ces moyens organisationnels configurés de manière à renforcer la dynamique rev3, des moyens d'ordre financier seront, non seulement à maintenir, mais même à amplifier. À cet égard, seront mobilisés les outils régionaux en fonds propres (REV3 Capital, FINORPA, FRG...), les outils régionaux de subventions (FRATRI, SEM énergie...), les Fonds européens (REACT-EU, PO 2021-2027, Fonds de transition juste...)... L'aide financière prendra aussi la forme d'un accompagnement en ingénierie financière.

En définitive, à l'aube de cette nouvelle étape de rev3 qui s'annonce, étape ambitieuse mais aussi – ne nous le cachons pas – difficile, compte tenu de la sévérité des enjeux, pas moins de cinq défis sont à relever :

- le défi de **l'urgence**, car le dérèglement climatique est déjà une réalité, une réalité qui va aller en s'aggravant et qui, par conséquent, oblige à la contrecarrer sans attendre ;
- le défi de **la massification**, car les transitions à opérer demandent bien plus que des expérimentations et des démonstrateurs – qui restent utiles au demeurant – mais une généralisation des « bonnes pratiques » en faveur d'un développement plus satisfaisant d'un point de vue économique, sociale et environnemental ;
- le défi de **l'engagement financier**, car une politique telle que rev3 nécessite des moyens tout à fait considérables ;
- le défi du **volontarisme politique**, car le succès de rev3 suppose une constance dans les choix politiques et une résolution sans faille ;

- enfin, le défi de l'**appropriation citoyenne**, car, comme il a déjà été dit, rev3 ne peut s'envisager, pour réussir, que pour et avec la population des Hauts-de-France. Certes, cette implication ne saurait s'entendre indépendamment des autres acteurs des Hauts-de-France et de là résulte un autre défi, celui de la capacité à créer des **coopérations**, dans et entre les territoires, avec les entreprises, les collectivités territoriales, les universités et les écoles, et donc les citoyens ; bref entre ces « quatre mondes », évoqués dans l'introduction, et qui constituent le socle partenarial de rev3.

Plus d'informations :
rev3@hautsdefrance.fr

